

# BULLETIN MUNICIPAL

Année 2023



# Sommaire

Le mot du Maire	3
Finances	4
Informations déchets, compostage	5
Les réalisations	6
Informations communales	7
2023 en photos	13
Informations communautaires	15
Informations générales	17
L'école, la parole aux enseignantes	22
La vie associative	23
Etat-Civil	30
Les professionnels	31
Recette	36
Calendrier 2024 à détacher	37

Bulletin municipal édité par nos soins.

Publication gérée par la commission communication.

Directeur de publication : Bernard MASSIAS

Photos : Patrice FEDRIGO, journalistes SUD-OUEST et LE REPUBLICAIN.

Date d'édition : 15/12/2023

Mairie

 05.53.20.65.60

 [comunestemarthe@wanadoo.fr](mailto:comunestemarthe@wanadoo.fr)

 [www.mairie-saintemarthe.fr](http://www.mairie-saintemarthe.fr)

Horaires d'ouverture au public :

Mardi, jeudi, vendredi : 13h30—17h30

## Vœux du Maire



Samedi 13 janvier , 17h30

## NUMÉROS UTILES

Pompiers	18
Urgences	112
Gendarmerie	17
SAMU	15
Hôpital de Marmande	05.53.20.30.40
Déchetterie de Casteljaloux	05.53.83.34.27
CCCLG	05.53.83.65.60

# Le mot du Maire

---

Après une épidémie de COVID qui sévit encore un peu, l'année 2023 est marquée par une flambée des prix due à une inflation galopante, mais aussi par une violence sans borne, violence de toutes natures, y compris envers les élus de la République.

Comme l'a rappelé Michel FOURNIER, Président des Maires Ruraux de France : « notre démocratie est en danger, notre république est contestée, notre société est malade, car toute forme d'autorité n'est plus respectée ».

Espérons pour 2024, une bonne dose de sérénité afin de retrouver, au plus vite, paix et tranquillité.

Mais essayons de ne pas sombrer dans la tristesse et revenons dans notre petite commune rurale où il fait, encore, bon vivre.

Comme je vous l'avais annoncé, 2023 a été une année de pause financière pour les grands projets d'investissement.

Après les réalisations importantes de 2022, cette interruption était nécessaire pour ne pas augmenter nos taux d'impôts fonciers, déjà majorés au niveau national de plus de 7% par la revalorisation des bases.

Nous avons, quand même, privilégié notre « fil rouge » sur la sécurité ainsi que le bien être de nos enfants.

Ainsi, le carrefour de l'Eglise sur la D289, devrait, après maintes formalités administratives et divers délais imposés, être doté d'une plateforme englobant l'ensemble du croisement.

L'acquisition du terrain compris entre la D289 et la salle des fêtes devrait, enfin, apporter plus de sécurité aux abords de cette dernière et éviter des stationnements gênants lors de grandes manifestations ou sépultures. La réalisation du parking interviendra ensuite après les études nécessaires à sa création.

En matière d'environnement, après l'opération « Jours Nets » réalisée en juin, nous avons sollicité la communauté de communes pour bénéficier du broyeur de végétaux récemment acquis. Cette opération a connu un immense succès. Nous la renouvelerons au printemps pour vous éviter d'apporter vos déchets (végétaux) à la déchetterie de Casteljaloux.

Au cours de l'année qui s'achève nous avons, également, renforcé notre défense contre l'incendie en implantant deux bornes supplémentaires ou existantes. Ainsi, notre territoire s'en trouve mieux sécurisé.

Pour réaliser notre souhait de « la lecture pour tous » nous avons libéré une salle située dans la Mairie. Ce lieu, rendu très agréable par nos bénévoles, est régulièrement occupé par les enfants de nos 3 classes. Avec un accès indépendant, chacun de vous peut venir profiter de cette nouvelle bibliothèque ouverte à tous.

Enfin, le recensement réalisé début 2023 confirme une nette augmentation du nombre d'habitants, détaillée page 7.

En 2024, avec des aides financières toujours plus restreintes qui nous obligent à avancer avec prudence dans nos projets, votre conseil municipal devra définir des priorités.

Parmi ces choix, nous sommes sensibles, l'année des Jeux Olympiques en France, au manque évident de terrain de sport pour les activités scolaires. La réalisation d'un tel investissement permettrait de palier à cette lacune et de posséder dans notre commune un lieu de loisirs ouvert à tous.

En matière de communication, pour une information au plus près de vous, nous venons d'adhérer à « IntraMuros ». Cette application que je vous invite à télécharger (voir pages suivantes) vous permettra de connaître, en direct, les événements et autres informations de votre commune, mais aussi des communes alentours.

Enfin, nos efforts en matière de professionnels de santé sont récompensés par l'implantation prochaine, sur le territoire de notre commune, d'un cabinet d'ophtalmologie. Attendons maintenant le lancement des travaux.

Je ne saurai terminer cet édit sans adresser de vifs et chaleureux remerciements à tous les bénévoles de notre commune. Sans eux, nos associations ne pourraient exister et les animations dont ils sont les auteurs, non plus.

Quant à vous toutes et tous, je renouvelle mon invitation formulée lors du précédent bulletin municipal où je vous conviais à ne pas hésiter à venir nous rencontrer, en Mairie, pour un échange sur la vie et le devenir de notre village.

Mais, déjà, retrouvons nous le samedi 13 janvier 2024 à 17h30 à la salle des fêtes pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Mes collègues du conseil municipal et nos agents se joignent à moi pour souhaiter, à vous-mêmes et à vos familles, une année 2024 de paix, de joie et de bonheur.

Le Maire,

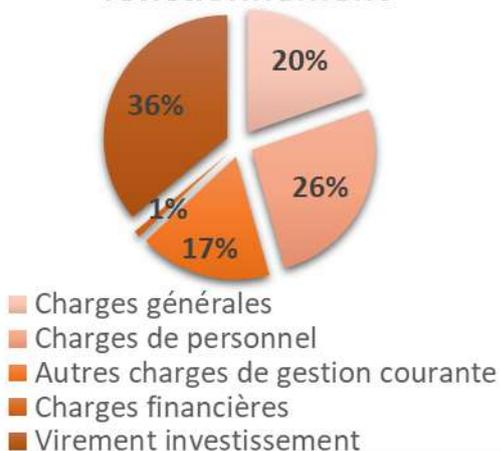
Bernard MASSIAS

# Les finances

Budget 2023

Fonctionnement

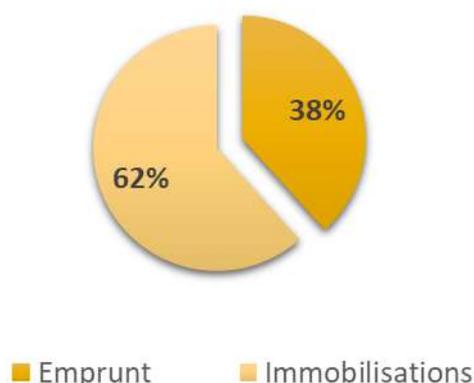
## Dépenses de fonctionnement



Budget 2023

Investissement

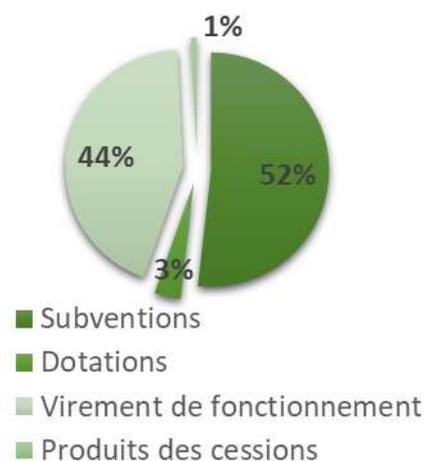
## Dépenses d'investissement



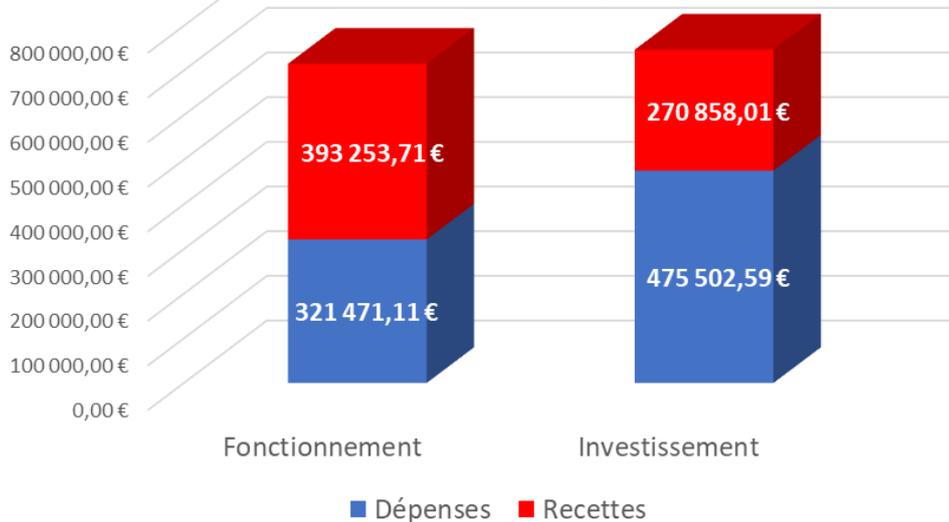
## Recettes de fonctionnement



## Recettes d'investissement



## Compte Administratif 2022



# Informations déchets, compostage

Dans ses « Mag Anti Déchets », la communauté de communes vous informe régulièrement sur la date du 1<sup>er</sup> janvier 2024, date à laquelle le tri des biodéchets sera généralisé et concernera tout le monde, particuliers comme professionnels.

Qu'est ce qu'un biodéchet?

L'article L.541-1-1 du code de l'environnement définit les biodéchets comme : « les déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires. »

La démarche consiste à valoriser, sous forme de compost, nos restes de cuisine et de table (épluchures, marc de café, thé, laitage, viande, poisson, coquilles d'œufs,...) et plus globalement toutes les matières issues du vivant (végétaux, mouchoirs en papier, essuie-tout,...) au lieu de les enfouir ou de les brûler.



**Réduire le volume de nos poubelles**  
**Limiter la production de gaz à effet de serre**  
**Permettre un retour au sol de la matière organique**

La communauté de communes vous propose des composteurs individuels à prix réduit, en plastique recyclé ou en bois (avec un seau offert pour vos déchets de cuisine).

Tarif plein : 25€

Tarif réduit : 10€ (à condition de participer à une session d'initiation au compostage)

Réservation : 05.53.83.65.60 / [accueil@3clg.fr](mailto:accueil@3clg.fr) /

<https://cc-coteaux-landes-gascogne.fr/la-gestion-des-dechets/compost/>

Et depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, tous les emballages se trient!



**Bouteilles, flacons et tous les autres emballages en plastique** : bouteilles d'eau, de lait, de soda, de jus de fruits, d'huile, de lessive, tubes de mayonnaise en plastique, flacons de shampoing, sprays, bouteilles et flacons de produits d'entretien, tubes de dentifrice ou de crème, plaquettes de médicaments pots et opercules de yaourt, pots de crème fraîche, barquettes de beurre, de fromage, de charcuterie, de viande, sachets et films en plastique,...



**Cartonnettes et briques en carton** : briques de lait, jus, sauces, soupes, paquets de céréales ou biscottes, cartonnettes autour des yaourts, rouleaux de papier toilette, boîtes de pizza, barquette repas,...



**Emballages en métal** : feuilles, barquettes en aluminium, boîtes de conserve, flacons métalliques, canettes, aérosols (hors produits dangereux), tubes de pommade, couvercles, capsules métalliques, capsules de café (non vidées),...



En 2025, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) actuelle sera remplacée par une tarification incitative (TEOMi) composée d'une part fixe (calculée en fonction de la valeur locative du logement) et d'une part variable (calculée en fonction du volume de déchets produits dans chaque foyer). Cette taxe éco-responsable, calculée

en partie sur le service rendu (comme le gaz, l'eau ou l'électricité), permettra de maîtriser les coûts de gestion des déchets en incitant les usagers à mieux trier. Ce nouveau mode de tarification basé sur le principe de « pollueur payeur » permettra d'appliquer un système de facturation plus adapté aux usagers aux comportements vertueux.

# Les réalisations

## ◇ École :

- Faux plafond classe 1 : 4.255,20€ (Sas Pinto Julien)
- Murs classe 1 : 5.933,28€ (Ets Fau)
- Climatisation réversible classe 2 : 4.931,20€ (Sas Alt Tech Energies)
- Changement chauffage cantine : 1.437,60€ (Sas Alt Tech Energies)
- Remplacement vidéo projecteur classe 1 : 2.051,60€ (S47 Informatique)
- Tableaux, étagères, armoire : 1.296,50€



## ◇ Bâtiments Communaux :

- Aménagement de la bibliothèque



## ◇ Défense contre l'incendie :

L'article 1 de l'arrêté départemental fixant le règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie en Lot-et-Garonne précise que « le Maire est chargé de la police administrative spéciale de la DECI et doit s'assurer de l'existence, de la suffisance et de la disponibilité des ressources en eau pour la lutte contre l'incendie, au regard des risques à défendre ». Les dernières installations sont :

- Borne incendie route de la garenne : 2.996,14€
- Borne incendie chemin du haut : 8.190,30€ (avec un engagement d'un privé pour participation financière)
- Borne incendie route du Mas suite accident : 2.340,00€ (remboursement par assurance)

## ◇ Salle des fêtes :

- Réfection toiture : 2.928,00€

## ◇ Église de Sainte-Marthe :

- Sécurisation de l'accès au toit + programmeur : 2.079,02€

## ◇ Aménagement du bourg :

- Achat terrain derrière la salle des fêtes : 16.000,00€

## ◇ Rénovation de l'éclairage public du lotissement :

- 14.665,99€€ (dont 8.821,91€ à la charge du syndicat TE47, et 5.844,08€ pour la commune sur 5 exercices)

# Informations communales



Rappelez-vous... Dès le 19 janvier 2023, vous avez été sollicités afin de répondre à une enquête de recensement menée par l'INSEE.

Au niveau de notre territoire, Julia LOBRE, agent communal, est passée distribuer dans toutes les boîtes aux lettres les modalités de réponse, et nous vous remercions de l'accueil que vous lui avez réservé. Vous avez été 65% à répondre par internet.

Voici les résultats de cette grande enquête :

Adresses d'habitations	293
Adresses collectives (toutes les adresses ayant plus d'un logement)	2
Résidences principales	275
Logements occasionnels, résidences secondaires, logements vacants	25
Total des logements enquêtés	300
Total des bulletins individuels	<b>658</b>

La population de Sainte-Marthe est donc officiellement de 658 habitants (contre 601 en 2017, et 530 en 2012).

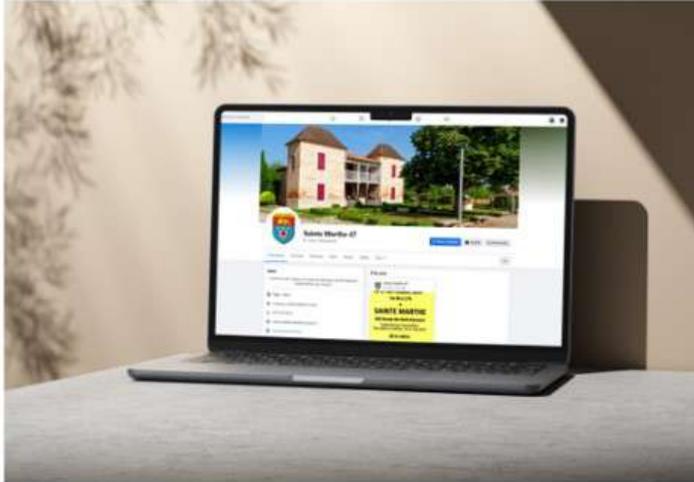
## Il ne faut pas confondre le recensement de la population et le recensement citoyen.

Tout français âgé de 16 ans et qui veut s'inscrire à un examen doit fournir une attestation de recensement citoyen. Cette démarche est obligatoire et n'est pas automatique. Il est indispensable de s'inscrire, en vous rendant à la Mairie avec une pièce d'identité en cours de validité, le livret de famille et un justificatif de domicile. Vous pouvez réaliser cette démarche sur internet avec vos identifiants FranceConnect ou Service-Public.fr. Vous serez ensuite convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Il faut avoir fait votre JDC pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen, un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire.





LA COMMUNE A  
SA PAGE  
FACEBOOK !



Q Sainte Marthe 47



REJOIGNEZ NOUS SUR FACEBOOK

## NOTRE NOUVELLE PAGE FACEBOOK

Cette page Facebook nous permet de relayer au quotidien les événements et informations qui marquent la vie de la commune.

A ce titre, nous adressons nos **chaleureux remerciements à Patrice Fédrigo**, ancien conseiller municipal, pour le travail de qualité réalisé dans les publications et le suivi régulier de cette page.

A peine quelques mois après son lancement, cette page comporte **déjà plus de 200 abonnés réguliers** ! Nous vous invitons toujours plus nombreux à venir réagir sur les photos, vidéos, et autres contenus qui y sont publiés.

Connectez  
vous !

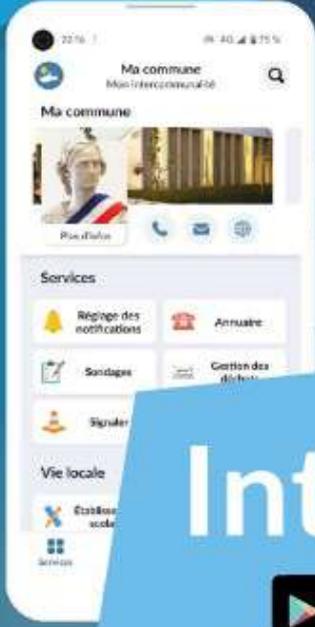


Pour cela rien de plus simple,  
flashez ce QR-Code !



# Sainte-Marthe

est sur




## IntraMuros

DISPONIBLE SUR  Google Play  Disponible sur App Store

*Téléchargement gratuit*

Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours.



Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.



Play Store  
(Android)



Apple Store  
(iPhone)

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.



IntraMuros

Une fois l'application téléchargée, sélectionnez votre commune et naviguez dans les différents onglets.

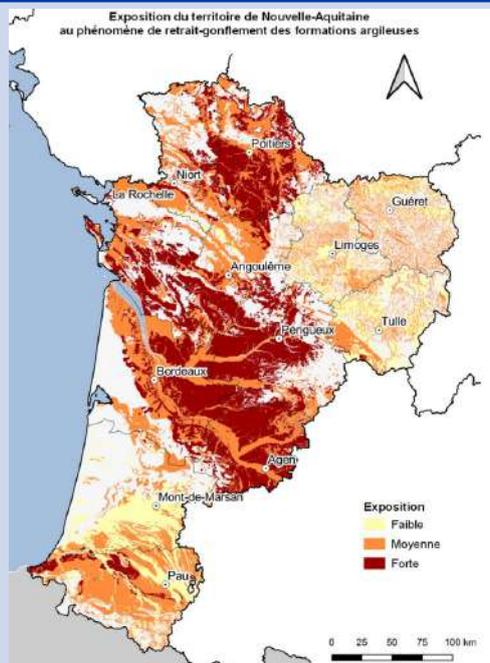
Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification.

## Reconnaissance de l'état de Catastrophe Naturelle

Début octobre vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres un courrier vous indiquant que la commune de Sainte-Marthe a été reconnue en état de catastrophe naturelle suite à des mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols.

Cet arrêté interministériel faisait suite à la demande déposée par la commune au vu de la vingtaine de dossiers déposés par des administrés qui avaient constaté des dommages sur leurs habitations.

Toute personne concernée par de tels dommages avait jusqu'au 02 novembre inclus pour faire une déclaration auprès de son assureur.



## Attribution coupe de bois

Dans le bulletin précédent, nous vous informions qu'une coupe de bois aurait lieu en 2023.

Pour rappel, l'affouage est une pratique qui consiste à attribuer à un particulier « une parcelle de forêt dans laquelle il a le droit de couper les arbres, identifiés par l'ONF, pour se constituer du bois de chauffage, le tout contre une somme modique ». Cette année, le montant était fixé à 300€ pour une estimation de 15m<sup>3</sup>. Les 14 affouagistes ont ainsi participé à la gestion sylvicole de la forêt.

Pour votre information, sachez qu'il n'y aura pas de coupe début 2024.

## Opération « Nettoyons la nature »

Pour la deuxième année consécutive, le département a reconduit cette opération à laquelle la commune s'est associée.

Une dizaine de participants, dont le plus jeune avait 8 ans, ont ramassé 19 sacs pour un total de 50 kg, dont un aspirateur, une cafetière et un fer à repasser.



## Food truck

Depuis la rentrée de septembre 2023, un food-truck proposant des burgers, des wraps et des salades vient sur le parking de la Mairie tous les vendredis soirs, de 18h à 21h00.

Vous pouvez les suivre sur Facebook : van's street food, et réserver au 06.18.74.23.58



## Nouveaux tarifs de la salle des fêtes au 01/01/2024

	Commune	Hors commune
<b>Caution</b>	500€ 1 chèque de 400€ pour les dommages constatés + 1 chèque de 100€ pour le nettoyage non conforme	
<b>Particuliers (tous types d'usages)</b>		
Le week-end ou 48 heures en semaine  (si besoin d'une journée supplémentaire)	Du 01/05 au 30/09 : 120€ Du 01/10 au 30/04 : 130€ +30€	Du 01/05 au 30/09 : 250€ Du 01/10 au 30/04 : 270€ +30€
Location 24 heures	Du 01/05 au 30/09 : 70€ Du 01/10 au 30/04 : 80€	Du 01/05 au 30/09 : 130€ Du 01/10 au 30/04 : 150€
<b>Associations</b>		
Assemblée Générale	Gratuit	50€
Repas	60€	100€
Loto	40€	60€
Belote	30€	50€
Autre manifestation, avec ou sans office	60€	120€
Manifestation mensuelle (petits lotos...)	5 1 <sup>ers</sup> gratuits, 12€ au-delà	15€
Manifestation hebdomadaire (gym...)	10 1 <sup>ers</sup> gratuits, 10€ au-delà	12€
Autre activité ponctuelle, maximum 3H	15€ la séance	25€ la séance
<b>Réunions en présence d'élus/d'agents, de syndicats, établissements publics locaux, administrations</b>	Gratuit	
<b>Entreprises privées, manifestations diverses</b>		
24H	100€	180€
48H	150€	300€
<b>Salle de réunion du bâtiment multi-activités</b>	Location gratuite sous la responsabilité des associations qui devront la nettoyer après chaque utilisation, et respecter le règlement affiché. En cas de manquement, un forfait nettoyage de 20€ sera appliqué. La Mairie se réserve le droit de gérer les utilisations abusives.	Non

## Arrêté de divagation des animaux

Le 23 février 2023, Monsieur le Maire a pris un arrêté contre la divagation des animaux domestiques :

### ARRETE

**Article 1 :** La divagation des animaux domestiques (notamment les chiens et chats) est interdite sur la voie publique, et tout domaine public, conformément à l'article L.211-19-1 du code rural et de la pêche maritime.

**Article 2 :** Est considéré en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après l'action de chasse.

Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cent mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

**Article 3 :** Tout chien/chat errant trouvé sur la voie publique sera placé en fourrière au SIVU Chenil Fourrière situé 3363 route des sables à Caubeyres (47160), ouvert du lundi au samedi, de 9h à 17h, 05.53.79.46.72, contact@chenil-fourriere47.com ou fourriere.chenil.departemental@orange.fr, selon les prescriptions de l'article L.211-20 du code rural et de la pêche maritime susvisé.

**Article 4 :** Les propriétaires ou métayers ont le droit de saisir ou de faire conduire à la fourrière les chiens que leurs maîtres laissent divaguer dans leur propriété.

**Article 5 :** Les chiens âgés de plus de 4 mois, circulant sur la voie publique doivent être identifiés par tatouage ou transpondeur. Il en est de même pour les chats de plus de 7 mois.

**Article 6 :** Tout fait de morsure d'une personne par un chien est déclaré par son propriétaire ou son détenteur ou par tout professionnel dans l'exercice de ses fonctions à la Mairie de résidence du propriétaire ou du détenteur de l'animal. La mise sous surveillance de l'animal, à la charge du propriétaire ou du détenteur de l'animal, est obligatoire (3 visites par un vétérinaire sanitaire).

**Article 7 :** Toute infraction au présent arrêté sera constatée par procès-verbal et son auteur sera poursuivi conformément aux textes en vigueur.

**Article 8 :** Ampliation de l'arrêté sera transmise :

- la Gendarmerie,
- au SDIS,
- au contrôle de légalité.

## L'entretien des cimetières

Depuis le 1er juillet 2022, l'usage de produits phytosanitaires pour l'entretien des cimetières est interdit par la loi. Si cette décision est favorable pour l'environnement, elle met les petites communes face à un problème de taille : exploser le budget communal ou expérimenter une gestion différente. Cette question reflète un tel problème au sein des conseils municipaux qu'elle a fait l'objet de questions au gouvernement ! Sainte-Marthe a choisit la seconde solution : des essais sont en cours afin de trouver une solution d'enherbement, dans un esprit de végétalisation, plutôt que de minéralisation, tandis que les allées principales ont été réalisées en béton désactivé pour les rendre accessibles.

Si la commune est en charge de l'entretien des allées, nous vous rappelons que les familles sont responsables du nettoyage autour des concessions.

L'impact de cette interdiction propose finalement une nouvelle acceptation de l'espace public, en laissant la nature libre de s'épanouir dans des espaces verts plus aussi « parfaits » qu'auparavant.





**Cérémonie des voeux, 14/01**

**Inauguration de la bibliothèque, 25/03**



**Commémoration des 8/05 et 11/11**



**Jours nets 47, 03/06**



**Journée champêtre, Asso Sauvons la Chapelle, 13/05**



**Kermesse des écoles, APE, 23/06**



**Fête de la musique, Asso BBJ, 24/06**

**Inauguration voie verte,  
CCCLG, 05/07**



**Fête du Village, Comité des fêtes, du 12 au 16/07**



**Vide-grenier, Asso Sauvons la Chapelle, 17/09**



**Octobre rose**



**Novembre bleu**

**Broyage des végétaux, 08/11**



**Marché de Noël, Asso BBJ, 19/11**

# Informations communautaires

## Signalement des dépôts sauvages

Monsieur GIRARDI, Président de la 3CLG, a adressé un courrier aux Maires de la communauté concernant la confrontation aux signalements des dépôts sauvages de déchets dans les communes.

Selon leur nature et leur ampleur, ces points ont des impacts sur la qualité de vie des administrés, l'environnement, voire la santé publique.

Gravats, déchets de bricolage ou encombrants dans les bois, ordures ménagères laissées au pied des conteneurs de tri sélectif, etc... Tout abandon de déchets dans ces conditions non-autorisées est une infraction passible de sanctions plus ou moins lourdes, précisées selon les cas, par le code de l'environnement, le code pénal ou forestier.

La Communauté de Communes des Coteaux et Landes de Gascogne vient d'adhérer, pour l'ensemble des communes, à l'outil de géolocalisation des dépôts sauvages « Clean2gether » gérée par la Plateforme d'Accompagnement pour la Défense de l'Environnement (la PADE).

L'application « Clean2gether » est gratuite et téléchargeable sur téléphone mobile. Elle vous permettra de signaler la présence de dépôts sauvages. Photos et coordonnées GPS à l'appui, une alerte parvient à la commune et à la communauté de communes par mail.



## Inauguration de la voie verte

Le 05 juillet, la Communauté de Communes des Coteaux et Landes de Gascogne et Val de Garonne Agglomération inauguraient la voie verte SO Vélo à l'aire du Clavier à Bouglon en présence de plusieurs centaines de personnes.

so vélo



## Permanences France Services à Bouglon





**PERMANENCES**

**En 2024**

**FRANCE SERVICES**  
Coteaux et Landes de Gascogne

**MARDI**

9 janvier  
23 janvier  
13 février  
27 février  
19 mars

**9h00 - 12h00 à la mairie de Bouglon**

**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**






Accueil, information et orientation  
Mise en relation  
Aide à l'utilisation des services et des outils numériques  
Accompagnement aux démarches administratives

☎ Prenez rendez-vous dès maintenant au **07 48 88 77 89**





**PERMANENCES**

**En 2024**

**FRANCE SERVICES**  
Coteaux et Landes de Gascogne

**VENDREDI**

5 janvier  
19 janvier  
2 février  
16 février  
1er Mars  
15 Mars  
29 Mars

**13h30 à 16h30 à la mairie de Bouglon**

**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**






Accueil, information et orientation  
Mise en relation  
Aide à l'utilisation des services et des outils numériques  
Accompagnement aux démarches administratives

☎ Prenez rendez-vous dès maintenant au **07 48 94 25 94**

La communauté de communes Coteaux et Landes de Gascogne a lancé son tout premier réseau citoyen, le réseau Compost'Aventure !

Le compostage est aujourd'hui un enjeu majeur pour la réduction des déchets enfouis mais aussi pour la santé de nos sols. Un sujet d'actualité que Coteaux et Landes de Gascogne prend au sérieux et invite ses citoyen·nes à en faire de même. Le réseau a pour objectif de mettre en relation de manière dynamique le plus de monde possible autour du thème de la prévention et gestion de proximité, du compostage et du retour au sol de la matière organique.



**REJOIGNEZ L'ÉQUIPE DES AVENTURIER-ES DU COMPOST !**

LE RÉSEAU COMPOST'AVENTURE

Participez au projet compostage de proximité en rejoignant le réseau des aventurier-es du compost ! Profitez d'une formation gratuite, de moments conviviaux et d'échanges tout au long de l'année.



Ce réseau est ouvert à toute personne souhaitant s'investir pour l'environnement, s'engager dans un projet ou tout simplement transmettre son expérience ou en acquérir.

Le réseau Compost'Aventure c'est : des formations gratuites (et certifiantes), des moments conviviaux et des échanges tout au long de l'année !

En quête d'implication pour l'environnement ? Envie de moments de partage ou tout simplement par curiosité ? N'hésitez pas à rejoindre le réseau Compost'Aventure pour faire du compostage une aventure EXTRAORDINAIRE !

Plus d'informations par email à [biodechets@3clg.fr](mailto:biodechets@3clg.fr) ou en contactant le 05 53 83 65 60.



# La téléconsultation directement dans votre pharmacie !

Consultations en visio **sans rendez-vous** aux  
horaires d'ouverture de votre pharmacie  
**Espace confidentiel**, interface équipée et accessible  
Délivrance de **vos ordonnances sur place**

**Un nouveau service** disponible pour  
une réponse médicale **rapide et**  
**sans rendez-vous**



**Pharmacie du Clavier**  
47250 Bouglon  
05 53 89 24 61

Ouverture du lundi au vendredi  
9h-12h30 et 15h-19h30 et le  
samedi 9h30-12h30 et 15h-18h

## Dispositif ERRE contre les violences intra familiales

Les violences faites aux femmes (et aux enfants) au sein de la cellule familiale sont souvent passées sous silence. Par manque de référents, par manque de moyens d'écoute et d'aide.

Le dispositif ERRE (Élues rurales relais d'égalité) réunit les élu(e)s rurales pour soutenir les femmes violentées, préserver leur anonymat et les orienter/accompagner vers les institutions, les associations pour qu'elles puissent être prises en charge et entendues.

Ce projet est porté par l'AMRF (Association des Maires Ruraux de France) sur tout le territoire français.

Il peut aussi sensibiliser chacun et chacune aux signes faibles de violences intra familiales, à l'égalité entre les sexes, aux respects des droits des femmes. Voir le violentomètre ci-contre.

Une élue est donc en charge de ce dossier, elle peut être joignable et elle peut accompagner chacun et chacune d'entre vous. Son contact est indiqué sur l'affiche ci-dessous.

**LA PLACE DES FEMMES EN MILIEU RURAL**

AMRF  
Association des Maires Ruraux de Lot et Garonne

**DANS LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES**

**DANS LA VIE ASSOCIATIVE**

**DANS L'ENGAGEMENT CITOYEN**

Info contact : [SainteMarthe47@gmail.com](mailto:SainteMarthe47@gmail.com)

PRÉFET DE LOT-ET-GARONNE  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
LOT-ET-GARONNE  
Nouvelle-Aquitaine

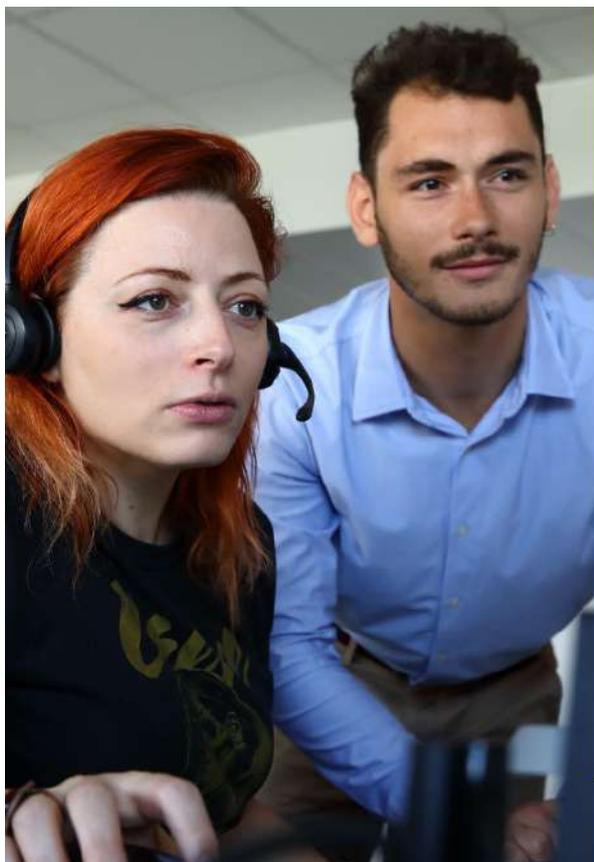
## VIOLENTOMÈTRE

CAUSES	CONSÉQUENCES
<p>Une relation est saine si...</p>	Vous avez confiance l'un en l'autre dans toutes les situations.
	Vous êtes toujours attentif(ive) à votre partenaire et à ses besoins.
	Chacun est toujours l'égal de l'autre. Aucun n'a le dessus.
<p>Prendre du recul si...</p>	En cas de dispute, chacun exprime son point de vue.
	Vous êtes épanoui(e) dans votre domaine professionnel.
	Son avis compte souvent pour vous.
	Vous êtes sujet à des addictions (alcool, stupéfiants).
	Vous avez souvent des propos dégradants ou humiliants à son égard.
<p>Demandez de l'aide si...</p>	Vous avez connu un contexte familial violent.
	Vous cassez fréquemment des objets.
	Vous êtes souvent de mauvaise humeur.
	Vous criez régulièrement.
	Vous avez perdu votre travail, êtes endetté(e).
	Vous privez la personne de son argent, de ses papiers, etc...
	Vous n'arrivez pas à contrôler vos émotions.
	Vous contrôlez toujours ce qu'il ou elle fait.
	Tout ce que fait votre partenaire vous agace.
	Très souvent vous empêchez votre partenaire de parler.
L'arrivée de votre enfant a perturbé l'équilibre dans votre couple.	
Vous lancez des objets sur votre partenaire.	
Les paroles de votre partenaire vous sont trop douloureuses.	
Vous menacez, vous insultez ou vous avez déjà frappé votre partenaire.	

### NUMÉROS D'URGENCE

<b>15</b> SAMU Service d'Aide Médicale Urgent	<b>17</b> POLICE SECOURS	<b>18</b> POMPIERS
---	--------------------------------	-----------------------

<b>112</b> N° D'APPEL URGENCE EN EUROPE	<b>119</b> ENFANTS EN DANGER	<b>115</b> HÉBERGEMENT D'URGENCE
--	---------------------------------	-------------------------------------



## **Vous n'avez plus d'électricité ?**

Nous sommes là pour vous aider  
24h/24, 7j/7.

Enedis vous répond au  
**09 726 750 + numéro du département**  
ou sur  
[www.enedis.fr/panne-et-interruption](http://www.enedis.fr/panne-et-interruption)

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

**ENEDIS**



En 2019, la commune de Sainte-Marthe a procédé à la dénomination et à la numérotation des voies. Vos adresses respectives ont changé et sont désormais composées d'un numéro et d'une voie.

Grâce à cela, les habitations sont plus facilement accessibles pour les livraisons et services.

La Poste attire votre attention sur les difficultés qu'elle rencontre car certains clients utilisent toujours leur ancienne adresse.

Depuis quelques mois, lorsqu'une anomalie était constatée sur une adresse, un sticker était apposé sur l'enveloppe par le facteur.

La poste prévient que les plis mal adressés feront l'objet d'un retour à l'expéditeur.

Effectivement, à la Mairie, nous recevons des appels de sociétés qui nous demandent vos adresses exactes afin de vous réexpédier le courrier.

Nous vous encourageons donc à réaliser vos changements d'adresse auprès de vos fournisseurs, établissement bancaires, assureurs, caisses d'assurance maladie, de retraites,... le plus rapidement possible. En cas de besoin, nous sommes à votre disposition pour vous établir un certificat de domicile.

Et pour ceux qui ne sont toujours pas venus réclamer leur numéro, passez sans attendre !

## La Fibre

Le réseau public de la fibre est en service sur la commune.

Les professionnels et particuliers qui ont accès à la fibre sur le réseau peuvent s'abonner directement auprès d'un opérateur.

L'abonnement étape par étape :

### 1. Testez votre éligibilité :

[https://nathd.fr/eligibilite/?utm\\_source=brevio&utm\\_campaign=NewsletterMairies-47-201023-n3&utm\\_medium=email](https://nathd.fr/eligibilite/?utm_source=brevio&utm_campaign=NewsletterMairies-47-201023-n3&utm_medium=email)

Si vous y avez accès,

### 2. Choisissez un opérateur télécoms, contactez-le directement et abonnez-vous à ses services fibre.



Bon à savoir :

### D'après un opérateur, je n'ai pas accès à la fibre, que dois-je faire ?

Ne pas être éligible à la fibre auprès d'un opérateur ne signifie pas ne pas avoir accès à la fibre du tout. Si le test d'éligibilité est positif, l'adresse peut être raccordée à la fibre. Cependant, selon sa stratégie commerciale, chaque opérateur décide du moment où il propose ses offres d'abonnements aux habitants. Si un opérateur ne propose pas encore ses services à une adresse, l'administré peut soit l'interroger directement pour savoir quand ses services seront disponibles, soit s'abonner auprès d'un autre opérateur.

### Le téléphone mobile et la fibre n'ont aucun lien, ce sont 2 réseaux indépendants

Il est possible d'avoir plusieurs opérateurs télécoms : un pour le mobile et un pour la fibre qui est un réseau fixe.

### Puis-je conserver mon abonnement ADSL tout en m'abonnant à la fibre ?

Oui, le réseau fibre est indépendant du réseau cuivre, mais il faudra alors payer 2 abonnements (fibre + ADSL). Si vous avez déjà un abonnement à internet ADSL, nous vous invitons à ne pas le résilier tant que l'abonnement fibre n'est pas en service.

À noter : Orange a annoncé la fermeture d'ici 2030 de son réseau télécoms cuivre historique.

9			3			8		
4	2			6		1	9	3
6					7		2	
	7		9					5
	4		8					6
2	5			7			8	
	3						4	9
5			7					
7				1				8

Sudoku niveau  
moyen et sa  
solution

8	5	3	9	1	2	4	6	7
2	1	6	4	3	7	8	9	5
9	4	7	5	8	6	2	3	1
1	8	9	3	7	4	6	5	2
6	7	2	1	5	8	9	4	3
5	3	4	6	2	9	1	7	8
4	2	5	7	9	1	3	8	6
3	9	1	8	6	5	7	2	4
7	6	8	2	4	3	5	1	9



# SIVU CHENIL Fourrière du 47

BONJOUR à TOUS !

À L'APPROCHE DES FÊTES NOUS AIMERIONS APPORTER DES ENRICHISSEMENTS PLUS IMPORTANTS à NOS ANIMAUX. NOUS SOMMES DONC à LA RECHERCHE DE DONs (OS à MâCHER, BALLES, COUVERTURES, PANIÈRES EN PLASTIQUES...)

POUR CELA, NOUS AVONS DÉCIDÉ DE LEUR DEMANDER CE QUI LEUR FERAIT PLAISIR ET... ILS VOUS ONT FAIT UNE PETITE LISTE ! 😊

Ho ho ho!



# CHER Père Noël

SALUT PÈRE NOËL ! COMMENT ÇA VA ? J'ESPÈRE QUE TU ES PRÊT POUR CETTE PÉRIODE. AS-TU VU à QUEL POINT ON A ÉTÉ SAGE CETTE ANNÉE ? ON EST SÛR QUE OUI, ALORS VOICI NOTRE LISTE SPÉCIALE POUR TOI :

PS : ON VA METTRE DES BISCUITS ET DU LAIT POUR TOI. UN BISOU à RUDOLPH, ON T'AIME FORT !

## SIVU CHENIL FOURRIÈRE DE LOT-ET-GARONNE

3363, route des sables  
47160 CAUBEYRES  
05.53.79.46.72

Les dons peuvent être déposés en Mairie et seront récoltés par les agents du chenil lors d'une tournée



# CHER Père Noël

SALUT PÈRE NOËL ! COMMENT ÇA VA ? J'ESPÈRE QUE TU ES PRÊT POUR CETTE PÉRIODE. AS-TU VU à QUEL POINT ON A ÉTÉ SAGE CETTE ANNÉE ? ON EST SÛR QUE OUI, ALORS VOICI NOTRE LISTE SPÉCIALE POUR TOI :

PS : ON VA METTRE DES BISCUITS ET DU LAIT POUR TOI. UN BISOU à RUDOLPH, ON T'AIME FORT !

# L'école, la parole aux enseignantes

## L'école de Sainte Marthe : les temps fort de cette année 2023



### JANVIER 2023

- Reprise des visites bi mensuelles à la bibliothèque municipale et merci aux bénévoles de nous accueillir.

### FEVRIER 2023

- Carnaval à l'école,

### MARS 2023

- Partage ta lecture : projet de lecture , ça lit dans tous les coins !

- Saint Patrick's day : tous en vert et en langue anglaise pour des ateliers de jeux et de partage

- **Le prix du Petit Jacarbo** : projet de littérature jeunesse en partenariat avec la BD est dans le pré (Festival de la bande dessinée à Fourques sur Garonne)



- **Le permis vélo** : Félicitations aux élèves de CM2 !

- **Le festival de l'Inde** à Casseneuil : les élèves retrouve Radha pour les guider vers la rencontre d'une culture différente en leur proposant des ateliers contes, yoga, danse... La journée se termine avec un spectacle de danse indienne mêlant tradition et modernité.



### AVRIL 2023

- **Le gendarme Monsieur Cabaye revient une dernière fois pour remettre le permis piétons** au heureux CE2. Il part vers d'autres projets professionnels. Nous lui souhaitons une bonne route et nous le remercions chaleureusement. pour toutes ces années de collaboration

- **Journée pyjama et doudou** à l'école



### MAI 2023

- Les symphonistes d'Aquitaine : au théâtre le Comœdia à Marmande pour la répétition de Pierre et le loup.

- Les journées du cœur en partenariat avec la **Fédération Française de Cardiologie : TOUS EN COEUR A SAINTE MARTHE**, ateliers pour la promotion de la **nutrition**, de la **santé** et de l'**activité physique** avec les professionnels de la santé Mme Tejero (IREPS -NA), Mme Lakermi (CMS), M Fournié (MAIF). Cette année Mme Lompré (DSDEN) est venue pour apprendre les gestes des premiers secours aux élèves de CM1 et CM2. Défi sportif relevé avec **242 kilomètres** de parcourus dans la journée ! **BRAVO !**

### JUIN 2023

- **Lutte contre le harcèlement scolaire** : réalisation d'affiches sur le rôle du témoin

- Spectacle de **Sophie Chauvet** sur l'écologie

- **Spectacle du RPI** de fin d'année à l'école de Caumont sur Garonne



### SEPTEMBRE 2023

- **Rentrée scolaire** avec trois classes . 69 élèves de 6 à 11 ans répartis sur 4 niveaux CE1 CE2 CM1 et CM2

### OCTOBRE 2023

- **Classe cinéma - reporter pour les CE2 CM1 et CM2** : voyage scolaire au centre de Sauméjan pour, en 4 jours et trois nuits, réaliser 4 courts métrages contre le harcèlement scolaire et pour l'égalité filles garçons ainsi qu' un journal. Merci aux parents, à l'APE, à l'association des , à la 3CLG, à la mairie de Sainte Marthe.

- **Mets tes baskets et bats la maladie**, défis sportifs pour l'association ELA (association qui lutte contre les leucodystrophies)

### NOVEMBRE 2023

- 8 novembre la classe des CM1 CM2 a été officiellement sélectionnée pour participer au **Parlement des enfants**. Leur travail va être de rédiger un projet de loi qui, s'il est retenu, serait discuté à l'Assemblée Nationale.

- 9 novembre **Journée de lutte contre le harcèlement scolaire** ; ateliers de réflexion dans les trois classes

- **Commémoration du 11 novembre** avec des enfants de l'école et réalisation d'une oeuvre collective

- Séance de **dégustations de pommes et de miels** offerts par la 3CLG

### DECEMBRE 2023

- Séance de **cinéma** Odyssée de Casteljalous, "le géant de fer" pour les classes 3 et 2 et "Le château dans le ciel" pour les classes 1 et 2 (sortie financée par la 3CLG)

- **La laïcité et l'Olympisme** : ateliers de réflexion et défis sportifs

- **Spectacle et gouter de Noël** offert par l'APE - **Marché de Noël du RPI** avec le soutien de l'APE

## Ensemble Pierre Taconné

Notre association propose une diversité de concerts allant au-delà des frontières du classique, explorant des répertoires musicaux de l'époque baroque jusqu'à des musiques de genre. Grâce à notre vaste réseau, nous avons eu le privilège d'accueillir l'orchestre Scherzando lors d'une journée spéciale organisée en collaboration avec l'initiative "Sauvons la Chapelle St Sauveur".

Notre engagement se manifeste principalement à travers des performances musicales en concert ainsi que dans l'animation de cérémonies de mariage.

Pascal APPARAILLY



## Bouge Bouquine et Joue

Créée en 2023, l'association propose des animations sportives, culturelles, environnementales et sociales.

Ainsi, sont organisées à la **salle des fêtes de Sainte-Marthe**, ou en plein air si les conditions climatiques le permettent, les activités suivantes :

- **Yoga**, tous les mercredis à 18h30 (hors vacances scolaires).
- **Gymnastique**, tous les jeudis à 18h30.
- **Marche / randonnée**, les mardis matins (départ du parking de la Mairie à 9h00, ou autre lieu selon la destination) et quelques dimanches matins.

En 2023, l'association a célébré la Fête de la Musique, organisé un concours de belote, un loto et un marché de Noël ; Ces manifestations ont rencontré un vif succès.

De nouvelles activités multisport seront proposées aux enfants en 2024 : tir à l'arc, rollers et badminton, ainsi que des rencontres ludiques et/ou sportives pour tous.

Pour nous rejoindre et/ou pour tout renseignement et inscription, contacter le 06.16.71.12.91—[bbjsaintemarthe@gmail.com](mailto:bbjsaintemarthe@gmail.com)

Facebook : Bouge Bouquine Joue / BBJ / Sainte-Marthe



**UNA\* Fourques / Sainte-Marthe** Une association de services à la personne et aide à domicile.

\*Union Nationale d'Aide. Notre association, comme une vingtaine d'autres structures d'aide à la personne, est rattachée à UNA47 qui est une fédération départementale.

« Nous apportons une aide et un accompagnement à toute famille confrontée à des difficultés sociales ou de santé pour leur permettre de les compenser ou de les dépasser. Nous permettons à chacun de rester dans son logement le plus longtemps possible et nous contribuons au développement des services facilitant la vie au domicile de chacun. » Colette MIALLET, la Présidente.

Implantée sur les deux villages depuis bientôt 16 années, son siège est à Fourques-sur-Garonne. Outre la desserte de ces deux communes, l'association intervient dans les communes de Samazan, de Montpouillan et de Gaujac.

L'objectif de l'association a toujours été de faciliter et d'améliorer les conditions de vie à domicile des personnes les plus vulnérables :

- **Assistance aux personnes âgées et/ou en situation de handicap**  
Pour les gestes essentiels de la vie quotidienne (se lever, manger, se laver, s'habiller...), pour les tâches domestiques (entretien du logement, repas,...) et/ou pour vos activités (promenades, courses,...) un professionnel vous aide et vous permet ainsi de continuer à vivre chez vous en gardant un lien social.
- **Aide aux personnes en activité** dans l'entretien de la maison et les tâches domestiques (entretien du linge, repassage) ou petits travaux de jardinage ou de bricolage.
- **Accompagnement administratif et montage de dossier** pour l'APA et les caisses de retraites.  
71% de nos bénéficiaires bénéficient de l'APA (allocation personnalisée d'autonomie) : allocation destinée aux personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie. L'APA est versée par le Conseil Départemental.

Parce que le socle sur lequel s'appuie l'association est le professionnalisme, l'UNA Fourques / Sainte-Marthe ne déploie que des salarié(e)s diplômé(e)s à tous les postes d'intervention à domicile, d'encadrement ou de gestion administrative.

- L'association compte aujourd'hui 21 emplois en contrat à durée indéterminée pour une centaine de bénéficiaires.

Pour contacter l'UNA Fourques / Sainte-Marthe :

Adresse : 95 allée de la citoyenneté, 47200 Fourques-sur-Garonne

Téléphone : 05.53.93.32.71 ; email : assadfourques-stemarthé@wanadoo.fr

Accueil physique et téléphonique :

Lundi et mercredi : 7h30-12h00 et 15h00-18h00

Mardi et jeudi : 7h30-8h30 et 17h00-18h00

Vendredi : 8h30-12h00

**L'UNA Fourques / Sainte-Marthe étant un organisme à but non lucratif, les bénéficiaires peuvent donc prétendre à un crédit d'impôt de 50% accordé au titre des sommes versées pour l'emploi d'un salarié à domicile (article 199 du code des impôts).**



Nos aides à domicile presque au complet avec leurs nouvelles blouses, et l'AG du 12/09/2023.

## Club des 7 moulins

Voilà que se profile à l'horizon la fin de l'année 2023...

Année qui a été très bénéfique pour notre club. Nous avons ajouté une activité supplémentaire le lundi après-midi (la marche). Nos adhérents sont ravis de s'oxygéner les poumons et préserver un minimum de santé...

Belote et Scrabble le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois et petits lotos le 4<sup>ème</sup> jeudi vous seront proposés tous les mois.

A cela viennent s'ajouter les repas et une sortie en bus, tout au long de notre année.

Cette promenade au Pays Basque a ravie nos promeneurs.

6 Grands lotos sont animés soit dans notre salle des fêtes, soit dans la salle polyvalente de Fourques.

Nous avons fixé notre assemblée générale au samedi 20 janvier 2024, suivie d'une collation pendant la quelle nous tirerons les rois.

Je pense que notre club est très attractif puisque nous comptons parmi nous de plus en plus d'adhérents...

Nous espérons vous compter très bientôt au sein de notre club.

Le Club des 7 moulins vous souhaite de très agréables fêtes de fin d'année avec joie, bonheur et santé pour tous...

La présidente Danielle et son bureau.

Pour de plus amples renseignements, voici mon numéro de téléphone : 05.53.93.65.69



## Bibliothèque

Située en face du secrétariat de mairie, la bibliothèque municipale est ouverte au public de 16h à 18h un vendredi sur deux ( les dates de permanence sont affichées).

En partenariat avec les enseignantes, les élèves viennent emprunter des livres. Ils sont très attachés à ce moment de découverte et d'échange .

La bibliothèque dispose d'un fond propre d'environ 1000 livres, pour petits et grands. A cela s'ajoute, par rotation de 6 mois, une dotation de la bibliothèque départementale. La mairie alloue une subvention annuelle pour l'achat de nouveaux ouvrages.

Nous vous attendons nombreux et curieux, pour découvrir et faire vivre notre bibliothèque. Son accès est gratuit.

Les bénévoles



## Sauvons la Chapelle de Saint-Sauveur

L'équipe en place, dynamique et joyeuse, a organisé quatre manifestations qui ont été très suivies et positives : Assemblée Générale, Loto, vide grenier et journée champêtre ont eu beaucoup de succès, grâce à une implication joyeuse et efficace des membres de l'association.

Lors du vide grenier, l'exposition photo à l'intérieur de la chapelle a accueilli une centaine de visiteurs, pour leur plus grand plaisir et celui des deux photographes qui exposaient. Quant au vide grenier lui-même, malgré l'intense chaleur et l'orage menaçant en fin d'après-midi, il a été bien pourvu en exposants et en visiteurs.

Voici les prévisions pour l'année qui vient :

- Le vendredi 19 janvier 2024 : Assemblée Générale
- Le samedi 23 mars 2024 : Loto
- Le samedi 1 juin 2024 : Journée champêtre
- Le dimanche 15 septembre 2024 : Vide grenier

Le compte Facebook de l'association comprend 103 membres. Pour le rejoindre et être tenu au courant de nos activités, rejoignez-le. Intitulé : Chapelle de Saint Sauveur.  
<https://www.facebook.com/profile.php?id=100086451224396>

L'association est ouverte à tous ceux qui souhaitent s'impliquer dans nos activités de sauvegarde de la chapelle Saint Sauveur, pour laquelle des travaux importants sont nécessaires aujourd'hui.  
Contact : chapellesaintsauveur47430@gmail.com

## Société de chasse

La chasse ne se qualifie pas uniquement de « loisir » mais plutôt de « fait social » car il s'agit d'une pratique beaucoup plus continue et complète.

Et puis, la chasse, c'est aussi la convivialité avec de nombreuses actions bénévoles, telles que les interventions à la demande des habitants pour éloigner les sangliers qui ont endommagé les pelouses ou les renards qui ont sévi dans les poulaillers.

Dans notre commune, nos chasseurs souhaitent pouvoir pratiquer en cohabitation sereine avec les autres, en parfaite sécurité et de manière durable et responsable.

Alors... n'hésitez pas à nous rencontrer.

Bonne et heureuse année 2024 à toutes et tous.

Le Président,  
Bernard DUBOURDIEU

## Comité des fêtes

C'est encore une fois une belle réussite pour la fête locale de Sainte-Marthe qui a eu lieu du 12 au 16 juillet.

Un beau programme d'animations et de repas qui ont attiré plusieurs centaines de personnes dans la convivialité et la bonne humeur!

Du loto le mercredi soir à l'entrecôte le samedi soir, de l'ambiance avec nos groupes de musiciens, nos DJ'S en passant par le bal disco, et enfin un concours de pétanque qui a réuni 30 doublettes, ce grand week-end a rencontré un franc succès.

Le comité des fêtes remercie tout le village pour sa participation qui a permis que cette fête soit une belle réussite.

Nous espérons vous retrouver aussi nombreux en 2024.

Suite à l'AG, nous vous présentons les nouveaux membres du bureau :

Présidente : Cindy LABATUT

Co-président : Rémy MOUNEYRES

Secrétaire : Jonathan BEAUPUY

Secrétaire adjointe : Aimy MOUNEYRES

Trésorière : Faby LEGRAND

Trésorier adjoint : Abdellah AMAD

Nous communiquerons prochainement pour les manifestations prévues en 2024.

Nous vous remercions toutes et tous, ainsi que nos membres actifs, nos membres d'honneur, nos sponsors, la Mairie et les diverses associations pour le soutien apporté et vous souhaitons une belle année 2024.

L'équipe du Comité des Fêtes

## Club de pétanque La Rafale

Cette année a été une année de transition pour le club de pétanque La Rafale, avec l'élection d'un nouveau bureau.

Les entrainements du jeudi soir et du vendredi ont attiré de nombreux joueurs, dans une super ambiance.

En 2024, le club organisera des manifestations (loto, repas, concours de pétanque).

Les entrainements recommenceront au printemps.

L'ensemble du club souhaite une belle et heureuse année 2024 à tous et n'hésitez pas à venir nous rejoindre pour passer de bons moments.

Pour tous renseignements :

M. Jérôme DUBOURG (Président)

06.67.63.82.29

## L'Association des Parents d'Élèves

L'Association des Parents d'Élèves continue son action au profit des écoles de Caumont et de Sainte-Marthe. Les membres se sont déjà mis au travail avec de nouveaux membres pour cette nouvelle année scolaire :



**Co-présidentes** : Stéphanie LALLEMAN et Céline MOREAU LABADOU

**Trésorière** : Adeline MANSENCAL

**Secrétaire** : Gaëlle STRYJAKOWSKI

### **Les membres actifs sont :**

Lydie OCHOKI, Emeline LAZON, Maéva BABIN, Gaëlle CAILLOT SYLVESTRE, Aurélie LABADOU, Gaëlle MOULIN, Carline DELAGE, Lucie CHABROL, Novélie DARNIGE, Mélissa BAUME, Mikael LEPINE, Jessica NAUTS, Anne-Laure BURELL, Nathalie RAOUL, Séverine CARNELOS, Leslie TONNELIER, Pauline SCHAW, Jessica CRIDELAUZE DE BRITO.

### **Projets financés en 2022-2023 :**

Les cadeaux de Noël pour tout le RPI (6 classes et les 2 garderies)

Petit-déjeuner de Noël ainsi que le goûter du Carnaval

Les sorties scolaires de fin d'année pour les 2 écoles.

### **Opérations déjà faites :**

Septembre 2023 : Vélos fleuris

Octobre 2023 : Octobre rose avec la Gymnastique Dynamique et Caumont et son Histoire, bénéfice de 640€ pour le centre cancérologie 47

Octobre 2023 : Opération brioches

Décembre 2023 : Cadeaux pour les écoles avec petit déjeuner / goûter

Décembre 2023 : Opération sapins

Décembre 2023 : Opération Chocolats de Noël

Décembre 2023 : Petit déjeuner pour les enfants de Caumont et goûter pour Sainte-Marthe

### **Manifestations à venir :**

Prochainement :

Spectacle de Noël pour tout le RPI à Caumont le 21 décembre 2023

Marché de Noël à Sainte-Marthe le 22 décembre 2023 à 16h30

16 février 2024 : Défi Maths pour Sainte-Marthe, goûter offert par l'APE

Avril : ventre de brioches

12 avril 2024 : Carnaval à Caumont, goûter offert par l'APE

21 juin 2024 : Kermesse des écoles à Sainte-Marthe



Les Invitées  
d'Odette



## SOLIDARITÉ CANCER UNE BULLE D'ÉVASION !

SÉJOURS GRATUITS POUR LES FEMMES  
TOUCHÉES PAR LE CANCER

*Courts séjours toute  
l'année (3 à 4 j)*

*Gîtes tout équipés et  
grand confort*

*Piscine couverte et  
chauffée*

Jean-Pierre et Odette, propriétaires du Moulin de Tarres de Bas - tiennent à vous soutenir dans cette étape difficile qu'ils connaissent bien

*Parc de 5 ha au calme total, dans un environnement magnifique et protégé, à 7 km de Marmande.*



*Cette initiative est réalisée avec l'association « Les Invitées d'Odette » et en partenariat avec des associations de solidarité et de lutte contre le cancer comme la Ligue Contre Le Cancer du Lot et Garonne*

Pour nous joindre: 06 08 69 93 20 - [lemoulin47430@gmail.com](mailto:lemoulin47430@gmail.com)  
[www.lemoulindehtarresdebas.fr](http://www.lemoulindehtarresdebas.fr)

Le Moulin de Tarres de Bas, 301 chemin du Gué, 47430 Sainte-Marthe

## *Naissances*

Manoa VIVIEN	le 09 avril
Tyam HUBER COUTINHO	le 10 mai
Alba MOREAU	le 11 mai
Anton ANGEVIN DALCHE	le 27 juin
Malhonn ZAGHET	le 15 août
Thomas DE FREITAS	le 11 septembre



*Pas de mariages en 2023*

## *Décès*

Jacqueline DUBOUILH	le 26 mars
Eric GADOT	le 11 avril
Gilbert LAMBROT	le 16 mai
Eliane PRADEL	le 18 septembre
René MARTINET	le 08 octobre



Sont retranscrits les actes d'Etat-Civil portés sur les registres de la commune à la date de clôture du bulletin, à savoir les naissances des enfants dont les parents sont domiciliés sur Sainte-Marthe, les mariages célébrés en notre Mairie et les décès des habitants ainsi que ceux survenus sur le territoire. Dans le cadre de la protection de la vie privée, seuls les mariages et naissances ayant fait l'objet d'un accord de parution sont publiés. Les décès ne font pas l'objet d'une autorisation, mais la famille peut s'y opposer.

Assistante Maternelle  
Agréée

Accueille vos enfants de tous  
âges

Aire de jeux extérieure  
sécurisée

Jeux d'éveil

Activités manuelles



Anne-Laure  
**ARNAUD**

"Le Temple"  
(2 minutes échangeur  
autoroute Marmande)

47430  
SAINTE MARTHE

06-84-85-69-65



Assistante  
maternelle agréée



Maison avec jardin

Différentes activités proposer, adapter a  
L'âge de l'enfant

06-04-49-98-86



*JB*

**Julie**  
Assistante Martenelle

**06.67.13.35.85**



Assistante maternelle agréée

SIMOES Vera

1345 Route de St Sauveur  
47430 Sainte Marthe

06.19.45.83.25

vera.simoes@live.com.pt



Psychothérapeute  
énergéticienne  
Thérapies brèves et  
accompagnement

Cabinet  
*La Rosée  
du  
Matin*

Aurore GEERAERT  
Tél. : 07.80.42.50.74

[www.laroseedumatin.fr](http://www.laroseedumatin.fr)  
@roseedumatin

Sophrologue

aurora.merilhau.sophrologue@gmail.com

Aurore  
formation caycedienne école d'Agen

06-04-49-98-86

- meilleur gestion du stress
- développer une conscience sereine
- problème de sommeil
- préparation a un événement (examens , entretien  
d'embauche , compétition )

Monsieur  
Martin



★ Créations couture ★  
Fabrication Française 🇫🇷

📧 monsieur\_martin08  
📍 monsieur martin  
✉ longolodie1@gmail.com  
🌐 [www.monsieurmartin-creations.com](http://www.monsieurmartin-creations.com)



Marielle Fabbro  
Praticienne bien-être

Magnétisme - Coupeuse de feu  
Lithothérapie

Vous souffrez :

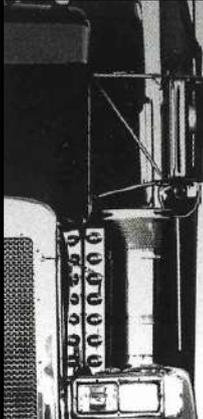
- \* de brûlures
- \* de douleurs
- \* de stress
- \* de peurs
- \* de tensions
- \* etc ...

*A distance  
ou en  
présentiel*

En complément  
d'un suivi médical

Contactez-moi au  
06.03.16.04.85

Liste non exhaustive, des professionnels  
peuvent ne pas s'être manifestés.



# Le RPA

## Restaurant Routier

Relais du Pont de l'Avance  
47430 Sainte Marthe

A 200m du péage direction Marmande

Tel / Fax : 05 53 20 70 26  
Mail : rpa47430@gmail.com  
Facebook : Routier le Rpa

### Vente à la ferme de Fruits & Légumes

**Earl Daguerre**  
**M. Claude GRISO**  
1331, route de Sainte-Gemme  
« Daguerre »  
47430 – Sainte-Marthe  
05.53.20.74.01

Horaires d'ouverture :  
Lundi, jeudi et vendredi : de 15h00 à 19h00



# les Rives de l'Avance HOTEL \*\*\* NN

*Vous propose : calme, repos et détente dans cet hôtel situé en bordure de rivière au cœur d'un parc boisé de 1,6 hectare et jouxtant un ancien moulin à eau.*

Sortie N°5 de l'autoroute A62 sur le premier rond-point après le péage, première route à droite • 47430 MARMANDE

☎ 05 53 20 60 22 • 05 53 20 98 76  
Site : <http://www.hotel-lesrivesdelavance.fr>  
Mail : [hotel-rives-lavance@orange.fr](mailto:hotel-rives-lavance@orange.fr)

16 CHAMBRES - T.V. - TÉLÉPHONE - Wifi gratuit  
ACCÈS HANDICAPÉS - PARKING PRIVÉ - OUVERT 7/7

**A proximité :**

- GOLF 18 trous.
- Lac de 12 hectares (planche à voile, pêche...).
- Centre d'équitation.
- Promenade en forêt landaise.
- Vignobles : Côtes de Buzet, Sauternais, et Graves.



[www.lemoulindearresdebas.fr](http://www.lemoulindearresdebas.fr)



A 8 kms de Marmande et à 2 kms de l'A62  
**Lot et Garonne**

# Le MOULIN !

Gîtes et Chambres d'Hôte  
Parc de 5 hectares - rivière - piscine toute l'année

Jean-Pierre et Odette ZOLOTAREFF  
**+33 6 08 69 93 20**  
[lemoulin47430@gmail.com](mailto:lemoulin47430@gmail.com)

## Gîtes AYMELYS

Tranquillité et simplicité assurées

Famille DUPIN  
Hébergement temporaire



06-03-53-43-50  
06-10-42-38-11

387 route de Sainte-Gemme - Lapaillassa E mail  
47430 SAINTE-MARTHE [patrick.dupin@gmail.com](mailto:patrick.dupin@gmail.com)

## HARMONISATION DE L'HABITAT

Frédéric LAMAGNÈRE  
Tel: 07 82 72 12 93



ÉTUDE et BILAN des lieux de vie  
**Géobiologie**  
**Feng shui**  
**Géomancie**

Dépollution énergétique de l'habitat; influence des ondes terrestre, aérienne et humaine.  
*Fatigue/ Insomnie/ Maladie / Scrupules*

Francis et Virginia PELTIER - Chambres d'Hôtes



«La Chênade» 481 Chemin du Haut 47430 Sainte Marthe  
06 04 47 34 36 - [virginia.tettein@gmail.com](mailto:virginia.tettein@gmail.com)



## Ensemble Pierre Taconné

Pascal Apparily 06 80 73 68 92

Événementiel  
**Concerts**  
Messe de Mariage

Lieu-dit « La Chambre » 47430 Sainte Marthe  
[www.quatuor-sud-ouest.com](http://www.quatuor-sud-ouest.com) - [assoept@gmail.com](mailto:assoept@gmail.com)

**ANNIE LAVAL TRADUCTIONS**

WWW.ANNIE-LAVAL-TRADUCTIONS.COM

ANNE CAVILLON LAVAL  
ANNY.LAVAL@ORANGE.FR

VILLA SONATINE, HAHORON  
47430 SAINTE MARTHE

0684003465

**ALLANDE TANAI**  
Fabrication Française

Sandrine SAUCE  
Conseillère en lingerie  
sandy.sauce33@sfr.fr  
06.81.89.60.49

110 chemin de la petite boucle  
Lieu dit PE de DIOU  
47430 SAINTE MARTHE

**a.Laval**  
Photographe

www.facebook.com/annielavalphotographe  
www.annie-laval-photographies.com  
anny.laval@orange.fr

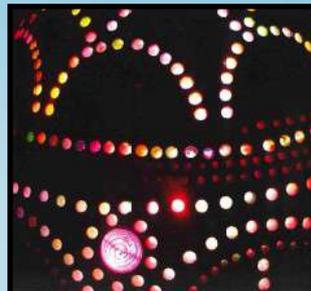


06 84 00 34 65



Sandrine SAUCE  
sandy.sauce33@sfr.fr  
06.81.89.60.49

**BIJOUX VICTORIA**



**CREATRICE VEGETALE  
CALEBASSE**

*Lampes d'ambiance  
et objets d'art*

siret : 847 895 398 000 18

*Idée cadeau personnalisé, création  
originale végétale, pièce unique,  
objets d'art, calebasses cultivées  
dans mon jardinâme, dans le  
respect de l'environnement et sa  
bio-diversité  
facebook laroussette jardinâme  
06 21 63 53 72*



**Stéphanie SEDEUIL**  
Conseiller Immobilier

06 64 13 11 56  
stephanie.sedeuil@capifrance.fr

www.capifrance.fr

RSAC : 524 434 495

**MARTIAL**

ARTISAN SAINTE MARTHE

06.85.77.28.63

**TAXI**

mail: hallynck.martial@gmail.com  
PARTICULIER OU PROFESSIONNEL ET MALADE ASSIS  
CONVENTIONNES CAISSES ASSURANCE MALADIES

**DANY LANDREAU**  
ASSAINISSEMENT & T.P.  
06.04.41.79.48  
pluvial365@gmail.com

**Votre partenaire  
au service de l'eau  
et de l'environnement**

**ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL ET COLLECTIF**

- Conception - Dimensionnement - Réalisation de filtre complète
- Mises aux Normes, réhabilitation et entretien périodique
- Tout à l'égout - Séparation des eaux usées et pluviales
- Diagnostics, études, conseils techniques et financiers

**FAITES DES ÉCONOMIES**  
Récupération eaux de pluie

Installation  
**Jardin & Habitat**  
Filtration-Concept

Service Éco Particulier  
Service Éco Entreprise

**TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS**

- Terrassement, empiérement calcaire
- Travaux d'aménagement et finitions
- Prestations agricoles et communales

PIOVESANA Julien



**SARL PIO TERRASSEMENT**

Location mini-pelle avec chauffeur-Terrassement-Empiérement-Dessouchage-Nivelage-Assainissement-Tranchées techniques-Démolition-Trous de piscines  
Petits Travaux de maçonnerie- Pose récupérateur eau de pluie

212 Chemin du Haut 47430 SAINTE-MARTHE  
Tél.: 06 21 76 41 13  
pioterrassement@gmail.com

**SASU ROBERT David**  
06 86 52 06 44

FAUCHAGE ET DÉBROUSSAILLAGE EPAREUSE  
ENTRETIEN ESPACES VERTS

166 chemin du Haut  
47430 SAINTE-MARTHE davidrobert47430@yahoo.com

Fauchage et débroussaillage avec épaveuse des bords de routes, chemins, fossés, talus, haies naturelles, exploitations agricoles .  
Au service des collectivités, professionnels et particuliers.  
Et entretien des espaces verts, tonte, taille de haie, débroussaillage, élagage, etc...

**Devis gratuit**

SUD OUEST



**BROYAGE**  
NETTOYAGE & DÉBROUSSAILLAGE  
Interventions Spécialisées

WWW.SUDOUESTBROYAGE.COM

GESTION DE VÉGÉTATION  
EN CONDITIONS  
**EXTRÊMES**



**NICOLAS SEDEUIL**  
INTERVENANT SPÉCIALISÉ  
ROBOT BROYEUR - RADIO COMMANDE

07 60 57 06 12  
contact@sudouestbroyage.com

**Coutinho multiservices**  
Jardinage et bricolage

06.31.45.08.41



JARDINAGE : tonte de pelouse, taille de haie, débroussaillage, plantation arbres et arbustes, entretien des arbres, désherbage...

BRICOLAGE: montage de meubles, pose de rideaux et étagère, entretien des intérieurs...

Secteur Marmande, Casteljaloux, Tonneins et alentours

**COUTINHO Carlos**

couthomultiservices@gmail.com  
www.multiservices-47.fr  
Facebook: coutinho.multiservices  
N° Siret 94772754100015  
N° SAP 947727541



**SOAMMA47**  
**Frédéric LAMAGNERE**

575 route de Fourques  
47430 Sainte MARTHE Tel: 07 82 72 12 93  
Email: soamma47@gmail.com

**Artisan Agenceur**

Travaux de la maison: Revêtement sol, mur  
Aménagement des espaces intérieur et extérieur  
Cuisine / Salle de bain / Placard /  
Terrasse Ext / Abris / Claustra / Jardin



**Pépinières Martailac**



Lacarrère - 47430 SAINTE-MARTHE - France  
Tél. : 05 53 79 64 67 - Fax : 05 53 93 40 69  
[www.martailac.com](http://www.martailac.com)

Liste non exhaustive, des professionnels peuvent ne pas s'être manifestés.



**ELECTRON  
LIBRE** ⚡ SUD  
OUEST  
INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE  
& ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE



**ELECTRON  
LIBRE** ⚡ SUD  
OUEST

06 75 01 29 38

contact@electronlibre-so.fr

electronlibre-so.fr



E.I Alexandre Mcretto  
Siret n° 97879819700015

*Jérôme Labadesse*

Carrelage-Mosaïque



Métairie de Meilhan  
47430 Sainte Marthe

Tél : 06 25 64 23 90

e-mail : eurl.labadessejerome@yahoo.fr

Réparation



Entretien

**FACTORY CYCLES**

**Dubourg Jérôme**

Toutes marques de cycles

170 route de Mas 47430 Sainte Marthe

Mail: budjex@gmail.com

Tél: 06-67-63-82-29

Instagram : factory\_cycles

N° de siret : 918 985 482 00010

**Sarl BOUTY Peinture**

**Artisan Peintre**

Peinture intérieur & extérieur  
Revêtement sols & murs  
Décoration

**Sylvain BOUTY**

"Sarreste"

47 430 Sainte Marthe

**06.81.80.45.42**

BEAUPUY CARRELAGE

**06.88.54.20.70**

Pose carrelage, faïence, pierre  
naturelle...

**TAILLE  
DE PIERRES**

CREATION-RENOVATION

BATI ANCIEN

PIN GAËTAN

06 78 89 63 54

tailledepierre.pingactan@gmail.com

47430 STE MARTHE

**JB**

**STONE  
HOUSE**

*Jean-Pierre JARDET*

**Charpente - Couverture  
Nettoyage toiture  
Isolation  
Lambris et PVC...**

"Courbette"

47430 Sainte-Marthe

Tél. : 05 53 64 67 02 - Port. : 06 75 62 75 89

## Les cookies de Noël

(recette issue du site [supertoinette.com](http://supertoinette.com))

### Ingédients :

- 220 g de farine
- 125 g de beurre
- 120 g de cassonade
- 40 g d'écorces d'oranges confites
- 20 g de chocolat noir
- 1 oeuf
- 1 cuillère à soupe de cannelle en poudre
- 1/2 sachet de levure

### Préparation

Découpez les oranges confites et le chocolat en petits morceaux

Dans un saladier, mélangez le beurre avec la cassonade et malaxez bien.

Ajoutez petit à petit la farine, la cannelle, la levure et l'oeuf, puis ajoutez les oranges confites et les pépites de chocolat. Pétrissez pour obtenir une pâte homogène.

Façonnez 2 rouleaux de même taille, et découpez-y des rondelles d'environ 7 mm d'épaisseur.

Déposez les cookies sur une plaque à pâtisserie recouverte d'une feuille de papier cuisson.

Enfournez 10 mn à 180°C. Laissez refroidir sur une grille à la sortie du four.

Et si vous souhaitez les accrocher au sapin, faites un petit trou dans le haut juste à la sortie du four, et passez y un ruban aussitôt en faisant attention de ne pas vous brûler.

L'ensemble du Conseil Municipal et du personnel communal vous adresse leurs vœux les plus chaleureux pour 2024 et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.